

Démarche : FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux
Organisme : DGALN/DGEC

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Retrouvez toutes les informations sur cette mesure du Fonds Vert dans le cahier d'accompagnement des porteurs de projet et des services instructeurs disponible sur la fiche Aides Territoires : <https://aides-territoires.betta.gouv.fr/aides/mettre-en-oeuvre-la-renovation-energetique-des-batiments-publics-3/>

Bienvenue sur le formulaire de demande de subvention Fonds vert

Merci pour votre engagement envers la transition écologique !

Afin de ne vous demander que le strict nécessaire le formulaire s'adapte aux particularités de votre projet. Votre précision lors du remplissage est précieuse pour faciliter le traitement de votre dossier et faire avancer la transition écologique car certaines des données renseignées pourront alimenter les indicateurs nationaux de la transition écologique.

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez. N'hésitez pas à prendre votre temps pour bien le compléter.

Préambule

Personne responsable du suivi du dossier

La personne qui remplit ce formulaire et dépose le dossier sur la plateforme Démarches Simplifiées sera l'interlocutrice principale des services d'instruction.

Vous pouvez inviter d'autres personnes de votre structure à modifier le dossier.

Si jamais vous cessez d'être la personne en charge du suivi du dossier, pensez à transférer le dossier à la personne qui prend la relève.

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

NOM de la personne responsable du suivi du dossier

Prénom de la personne responsable du suivi du dossier

Fonction de la personne responsable du suivi du dossier

Téléphone de la personne responsable du suivi du dossier

Adresse électronique de la personne responsable du suivi du dossier

Vos interlocuteurs dans les territoires

Un échange préalable avec les services de l'État avant le dépôt de la demande en ligne est recommandé afin de s'assurer que le fonds vert est l'outil adapté au soutien du projet concerné, au regard des autres aides financières « de droit commun » proposées par l'État et par les opérateurs.

Contact préalable des services de votre territoire

Avez-vous été en contact avec des agents de l'État ? Les dossiers avec expertise préalable ont plus de chances d'être acceptés et bénéficient de délais d'instruction plus courts.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Détails de la prise de contact préalable avec les services

En quelques mots : nom du service / du contact, date du rendez-vous... afin de permettre à l'administration de reprendre le fil.

1. Informations sur le porteur de projet

Identification du porteur de projet

Porteur de projet qui candidate à une aide du Fonds Vert

Le porteur de projet est la personne morale qui, par défaut, perçoit la subvention du fonds vert et effectue les dépenses du projet. Le numéro SIRET renseigné à l'écran précédent permettant d'accéder au formulaire doit correspondre à celui du porteur de projet.

Dans le cas d'un projet avec plusieurs co-porteurs, leur identification et les relations entre eux sont à préciser dans la suite du formulaire le cas échéant.

Nature du porteur de projet

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Commune
- EPCI
- Conseil départemental
- Conseil régional

Précision de la nature du porteur de projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Etablissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre
- Pôle d'équilibres territoriaux et ruraux
- Syndicat d'énergie

La maîtrise d'ouvrage de l'opération sera-t-elle déléguée ?

Une collectivité porteuse de projet peut bénéficier d'une subvention au titre du Fonds Vert afin de financer une opération pour laquelle elle a délégué la maîtrise d'ouvrage, à condition qu'elle justifie d'une participation financière à hauteur d'au moins 20% de la totalité des financements publics mobilisés.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Numéro SIRET de la personne morale délégataire de la maîtrise d'ouvrage

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage

Joindre la convention signée par le porteur de projet déléguant la maîtrise d'ouvrage et l'entité délégataire.

Représentant légal du porteur de projet

Maire, président d'EPCI...

NOM du représentant légal du porteur de projet

Prénom du représentant légal du porteur de projet

Fonction du représentant légal du porteur de projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- maire
- président d'EPCI

Adresse électronique du représentant légal du porteur de projet

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux
Identification des co-porteurs

Le porteur de projet peut mentionner dans son dossier un « co-portage » avec un partenaire. Dans ce cas, les relations conventionnelles ou contractuelles seront détaillées ainsi que toutes les informations utiles à l'établissement de la convention financière si le co-porteur est susceptible de percevoir directement des subventions.

Ce dossier fait-il l'objet d'un co-portage ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Co-porteur

Siret du co-porteur

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document qui précise les relations contractuelles ou conventionnelles.

Adresse électronique du représentant légal du co-porteur de projet

Le co-porteur est-il susceptible de percevoir directement une partie de la subvention demandée ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

NOM du représentant légal du co-porteur de projet

Prénom du représentant légal du co-porteur de projet

Fonction du représentant légal du co-porteur de projet

Adresse électronique du représentant légal du co-porteur de projet

Siret du co-porteur

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document qui précise les relations contractuelles ou conventionnelles.

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Adresse électronique du représentant légal du co-porteur de projet

Le co-porteur est-il susceptible de percevoir directement une partie de la subvention demandée ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

NOM du représentant légal du co-porteur de projet

Prénom du représentant légal du co-porteur de projet

Fonction du représentant légal du co-porteur de projet

Adresse électronique du représentant légal du co-porteur de projet

Siret du co-porteur
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document qui précise les relations contractuelles ou conventionnelles.

Adresse électronique du représentant légal du co-porteur de projet

Le co-porteur est-il susceptible de percevoir directement une partie de la subvention demandée ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

NOM du représentant légal du co-porteur de projet

Prénom du représentant légal du co-porteur de projet

Fonction du représentant légal du co-porteur de projet

Adresse électronique du représentant légal du co-porteur de projet

2. Présentation générale du projet et ambition écologique

Description du projet

Intitulé du projet

Description succincte et précise de l'opération pour laquelle le soutien de l'Etat est demandé.

Résumé du projet

Expliquez votre projet en quelques phrases.

Ce descriptif pourra être utilisé dans les actions de communication des services de l'Etat.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Dossier de présentation du projet

Joindre un ou plusieurs documents de présentation de votre projet. Il est attendu que cette présentation réponde aux différentes attentes détaillées dans le cahier d'accompagnement.

Inclure obligatoirement :

- une description générale
- l'analyse conduisant à proposer le projet (il sera précisé si le projet s'inscrit dans une stratégie immobilières incluant une planification pluriannuelle des actions)
- la problématique, les enjeux et les objectifs du projet
- l'insertion du projet dans la dynamique territoriale de la transition écologique
- la présentation de la maturité technique et financière du projet
- le calendrier de réalisation
- un plan permettant de visualiser la localisation géographique du projet (si pertinent)

Ambition écologique du projet

Objectifs environnementaux impactés favorablement

Indiquer quels sont les objectifs environnementaux impactés favorablement.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Atténuation du changement climatique (émissions, production ENR, efficacité énergétique, etc.)

Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels

Amélioration de la gestion des ressources en eau et marines

Lutte contre les pollutions (prévention et contrôle)

Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes (biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles)

Transition vers une économie circulaire (déchets, autres) et prévention des risques technologiques

Ambition écologique du projet

Justifier l'impact positif estimé du projet sur les objectifs environnementaux en quelques phrases. Fournir, si possible, une évaluation quantitative des résultats clés visés.

Contexte territorial du projet

Localisation du projet

Préciser la localisation du projet afin de vous proposer les natures d'opérations éligibles sur votre territoire

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Métropole (et Saint-Pierre-et-Miquelon)
- Outre-mer

Département d'implantation du projet

Le dossier sera transmis à l'autorité compétente.

Si le projet concerne plusieurs départements, indiquer celui du chef lieu de la région.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 01 - Ain
- 02 - Aisne
- 03 - Allier
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence
- 05 - Hautes-Alpes
- 06 - Alpes-Maritimes
- 07 - Ardèche
- 08 - Ardennes
- 09 - Ariège
- 10 - Aube
- 11 - Aude
- 12 - Aveyron
- 13 - Bouches-du-Rhône
- 14 - Calvados
- 15 - Cantal
- 16 - Charente
- 17 - Charente-Maritime
- 18 - Cher
- 19 - Corrèze
- 21 - Côte-d'Or
- 22 - Côtes-d'Armor
- 23 - Creuse
- 24 - Dordogne
- 25 - Doubs
- 26 - Drôme

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- 27 - Eure
- 28 - Eure-et-Loir
- 29 - Finistère
- 2A - Corse-du-Sud
- 2B - Haute-Corse
- 30 - Gard
- 31 - Haute-Garonne
- 32 - Gers
- 33 - Gironde
- 34 - Hérault
- 35 - Ille-et-Vilaine
- 36 - Indre
- 37 - Indre-et-Loire
- 38 - Isère
- 39 - Jura
- 40 - Landes
- 41 - Loir-et-Cher
- 42 - Loire
- 43 - Haute-Loire
- 44 - Loire-Atlantique
- 45 - Loiret
- 46 - Lot
- 47 - Lot-et-Garonne
- 48 - Lozère
- 49 - Maine-et-Loire
- 50 - Manche
- 51 - Marne
- 52 - Haute-Marne
- 53 - Mayenne
- 54 - Meurthe-et-Moselle
- 55 - Meuse
- 56 - Morbihan
- 57 - Moselle
-

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- 59 - Nord
- 60 - Oise
- 61 - Orne
- 62 - Pas-de-Calais
- 63 - Puy-de-Dôme
- 64 - Pyrénées-Atlantiques
- 65 - Hautes-Pyrénées
- 66 - Pyrénées-Orientales
- 67 - Bas-Rhin
- 68 - Haut-Rhin
- 69 - Rhône
- 70 - Haute-Saône
- 71 - Saône-et-Loire
- 72 - Sarthe
- 73 - Savoie
- 74 - Haute-Savoie
- 75 - Paris
- 76 - Seine-Maritime
- 77 - Seine-et-Marne
- 78 - Yvelines
- 79 - Deux-Sèvres
- 80 - Somme
- 81 - Tarn
- 82 - Tarn-et-Garonne
- 83 - Var
- 84 - Vaucluse
- 85 - Vendée
- 86 - Vienne
- 87 - Haute-Vienne
- 88 - Vosges
- 89 - Yonne
- 90 - Territoire de Belfort
- 91 - Essonne
-

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- 93 - Seine-Saint-Denis
- 94 - Val-de-Marne
- 95 - Val-d'Oise
- 971 - Guadeloupe
- 972 - Martinique
- 973 - Guyane
- 974 - La Réunion
- 975 - Saint-Pierre-et-Miquelon
- 976 - Mayotte
- 977 - Saint-Barthélemy
- 978 - Saint-Martin
- 984 - Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
- 986 - Wallis-et-Futuna
- 987 - Polynésie française
- 988 - Nouvelle-Calédonie

Arrondissement du porteur de projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 01 - Ain - arrondissement de Belley
- 01 - Ain - arrondissement de Bourg-en-Bresse
- 01 - Ain - arrondissement de Gex
- 01 - Ain - arrondissement de Nantua
- 02 - Aisne - arrondissement de Château-Thierry
- 02 - Aisne - arrondissement de Laon
- 02 - Aisne - arrondissement de Saint-Quentin
- 02 - Aisne - arrondissement de Soissons
- 02 - Aisne - arrondissement de Vervins
- 03 - Allier - arrondissement de Montluçon
- 03 - Allier - arrondissement de Moulins
- 03 - Allier - arrondissement de Vichy
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Barcelonnette
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Castellane
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Digne-les-Bains
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Forcalquier
- 05 - Hautes-Alpes - arrondissement de Briançon

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- 05 - Hautes-Alpes - arrondissement de Gap
- 06 - Alpes-Maritimes - arrondissement de Grasse
- 06 - Alpes-Maritimes - arrondissement de Nice
- 07 - Ardèche - arrondissement de Largentière
- 07 - Ardèche - arrondissement de Privas
- 07 - Ardèche - arrondissement de Tournon-sur-Rhône
- 08 - Ardennes - arrondissement de Charleville-Mézières
- 08 - Ardennes - arrondissement de Rethel
- 08 - Ardennes - arrondissement de Sedan
- 08 - Ardennes - arrondissement de Vouziers
- 09 - Ariège - arrondissement de Foix
- 09 - Ariège - arrondissement de Pamiers
- 09 - Ariège - arrondissement de Saint-Girons
- 10 - Aube - arrondissement de Bar-sur-Aube
- 10 - Aube - arrondissement de Nogent-sur-Seine
- 10 - Aube - arrondissement de Troyes
- 11 - Aude - arrondissement de Carcassonne
- 11 - Aude - arrondissement de Limoux
- 11 - Aude - arrondissement de Narbonne
- 12 - Aveyron - arrondissement de Millau
- 12 - Aveyron - arrondissement de Rodez
- 12 - Aveyron - arrondissement de Villefranche-de-Rouergue
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Aix-en-Provence
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Arles
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Marseille
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Istres
- 14 - Calvados - arrondissement de Bayeux
- 14 - Calvados - arrondissement de Caen
- 14 - Calvados - arrondissement de Lisieux
- 14 - Calvados - arrondissement de Vire
- 15 - Cantal - arrondissement de Aurillac
- 15 - Cantal - arrondissement de Mauriac
- 15 - Cantal - arrondissement de Saint-Flour
-

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- 16 - Charente - arrondissement de Cognac
- 16 - Charente - arrondissement de Confolens
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Jonzac
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Rochefort
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de La Rochelle
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Saintes
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Saint-Jean-d'Angély
- 18 - Cher - arrondissement de Bourges
- 18 - Cher - arrondissement de Saint-Amand-Montrond
- 18 - Cher - arrondissement de Vierzon
- 19 - Corrèze - arrondissement de Brive-la-Gaillarde
- 19 - Corrèze - arrondissement de Tulle
- 19 - Corrèze - arrondissement de Ussel
- 21 - Côte-d'Or - arrondissement de Beaune
- 21 - Côte-d'Or - arrondissement de Dijon
- 21 - Côte-d'Or - arrondissement de Montbard
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Dinan
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Guingamp
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Lannion
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Saint-Brieuc
- 23 - Creuse - arrondissement de Aubusson
- 23 - Creuse - arrondissement de Guéret
- 24 - Dordogne - arrondissement de Bergerac
- 24 - Dordogne - arrondissement de Nontron
- 24 - Dordogne - arrondissement de Périgueux
- 24 - Dordogne - arrondissement de Sarlat-la-Canéda
- 25 - Doubs - arrondissement de Besançon
- 25 - Doubs - arrondissement de Montbéliard
- 25 - Doubs - arrondissement de Pontarlier
- 26 - Drôme - arrondissement de Die
- 26 - Drôme - arrondissement de Nyons
- 26 - Drôme - arrondissement de Valence
- 27 - Eure - arrondissement de Les Andelys
-

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- 27 - Eure - arrondissement de Évreux
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Chartres
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Châteaudun
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Dreux
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Nogent-le-Rotrou
- 29 - Finistère - arrondissement de Brest
- 29 - Finistère - arrondissement de Châteaulin
- 29 - Finistère - arrondissement de Morlaix
- 29 - Finistère - arrondissement de Quimper
- 2A - Corse-du-Sud - arrondissement de Ajaccio
- 2A - Corse-du-Sud - arrondissement de Sartène
- 2B - Haute-Corse - arrondissement de Bastia
- 2B - Haute-Corse - arrondissement de Corte
- 2B - Haute-Corse - arrondissement de Calvi
- 30 - Gard - arrondissement de Alès
- 30 - Gard - arrondissement de Nîmes
- 30 - Gard - arrondissement de Le Vigan
- 31 - Haute-Garonne - arrondissement de Muret
- 31 - Haute-Garonne - arrondissement de Saint-Gaudens
- 31 - Haute-Garonne - arrondissement de Toulouse
- 32 - Gers - arrondissement de Auch
- 32 - Gers - arrondissement de Condom
- 32 - Gers - arrondissement de Mirande
- 33 - Gironde - arrondissement de Blaye
- 33 - Gironde - arrondissement de Bordeaux
- 33 - Gironde - arrondissement de Langon
- 33 - Gironde - arrondissement de Lesparre-Médoc
- 33 - Gironde - arrondissement de Libourne
- 33 - Gironde - arrondissement de Arcachon
- 34 - Hérault - arrondissement de Béziers
- 34 - Hérault - arrondissement de Lodève
- 34 - Hérault - arrondissement de Montpellier
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Fougères-Vitré
-

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Rennes
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Saint-Malo
- 36 - Indre - arrondissement de Le Blanc
- 36 - Indre - arrondissement de Châteauroux
- 36 - Indre - arrondissement de La Châtre
- 36 - Indre - arrondissement de Issoudun
- 37 - Indre-et-Loire - arrondissement de Chinon
- 37 - Indre-et-Loire - arrondissement de Tours
- 37 - Indre-et-Loire - arrondissement de Loches
- 38 - Isère - arrondissement de Grenoble
- 38 - Isère - arrondissement de La Tour-du-Pin
- 38 - Isère - arrondissement de Vienne
- 39 - Jura - arrondissement de Dole
- 39 - Jura - arrondissement de Lons-le-Saunier
- 39 - Jura - arrondissement de Saint-Claude
- 40 - Landes - arrondissement de Dax
- 40 - Landes - arrondissement de Mont-de-Marsan
- 41 - Loir-et-Cher - arrondissement de Blois
- 41 - Loir-et-Cher - arrondissement de Vendôme
- 41 - Loir-et-Cher - arrondissement de Romorantin-Lanthenay
- 42 - Loire - arrondissement de Montbrison
- 42 - Loire - arrondissement de Roanne
- 42 - Loire - arrondissement de Saint-Étienne
- 43 - Haute-Loire - arrondissement de Brioude
- 43 - Haute-Loire - arrondissement de Le Puy-en-Velay
- 43 - Haute-Loire - arrondissement de Yssingeaux
- 44 - Loire-Atlantique - arrondissement de Nantes
- 44 - Loire-Atlantique - arrondissement de Saint-Nazaire
- 44 - Loire-Atlantique - arrondissement de Châteaubriant-Ancenis
- 45 - Loiret - arrondissement de Montargis
- 45 - Loiret - arrondissement de Orléans
- 45 - Loiret - arrondissement de Pithiviers
- 46 - Lot - arrondissement de Cahors
-

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- 46 - Lot - arrondissement de Gourdon
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Agen
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Marmande
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Villeneuve-sur-Lot
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Nérac
- 48 - Lozère - arrondissement de Florac
- 48 - Lozère - arrondissement de Mende
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Angers
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Cholet
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Saumur
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Segré
- 50 - Manche - arrondissement de Avranches
- 50 - Manche - arrondissement de Cherbourg
- 50 - Manche - arrondissement de Coutances
- 50 - Manche - arrondissement de Saint-Lô
- 51 - Marne - arrondissement de Châlons-en-Champagne
- 51 - Marne - arrondissement de Épernay
- 51 - Marne - arrondissement de Reims
- 51 - Marne - arrondissement de Vitry-le-François
- 52 - Haute-Marne - arrondissement de Chaumont
- 52 - Haute-Marne - arrondissement de Langres
- 52 - Haute-Marne - arrondissement de Saint-Dizier
- 53 - Mayenne - arrondissement de Château-Gontier
- 53 - Mayenne - arrondissement de Laval
- 53 - Mayenne - arrondissement de Mayenne
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Briey
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Lunéville
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Nancy
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Toul
- 55 - Meuse - arrondissement de Bar-le-Duc
- 55 - Meuse - arrondissement de Commercy
- 55 - Meuse - arrondissement de Verdun
- 56 - Morbihan - arrondissement de Lorient
-

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- 56 - Morbihan - arrondissement de Vannes
- 57 - Moselle - arrondissement de Forbach-Boulay-Moselle
- 57 - Moselle - arrondissement de Sarrebourg-Château-Salins
- 57 - Moselle - arrondissement de Sarreguemines
- 57 - Moselle - arrondissement de Thionville
- 57 - Moselle - arrondissement de Metz
- 58 - Nièvre - arrondissement de Château-Chinon (Ville)
- 58 - Nièvre - arrondissement de Clamecy
- 58 - Nièvre - arrondissement de Nevers
- 58 - Nièvre - arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire
- 59 - Nord - arrondissement de Avesnes-sur-Helpe
- 59 - Nord - arrondissement de Cambrai
- 59 - Nord - arrondissement de Douai
- 59 - Nord - arrondissement de Dunkerque
- 59 - Nord - arrondissement de Lille
- 59 - Nord - arrondissement de Valenciennes
- 60 - Oise - arrondissement de Beauvais
- 60 - Oise - arrondissement de Clermont
- 60 - Oise - arrondissement de Compiègne
- 60 - Oise - arrondissement de Senlis
- 61 - Orne - arrondissement de Alençon
- 61 - Orne - arrondissement de Argentan
- 61 - Orne - arrondissement de Mortagne-au-Perche
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Arras
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Béthune
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Boulogne-sur-Mer
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Montreuil
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Saint-Omer
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Calais
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Lens
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Ambert
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Clermont-Ferrand
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Issoire
-

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Thiers
- 64 - Pyrénées-Atlantiques - arrondissement de Bayonne
- 64 - Pyrénées-Atlantiques - arrondissement de Oloron-Sainte-Marie
- 64 - Pyrénées-Atlantiques - arrondissement de Pau
- 65 - Hautes-Pyrénées - arrondissement de Argelès-Gazost
- 65 - Hautes-Pyrénées - arrondissement de Bagnères-de-Bigorre
- 65 - Hautes-Pyrénées - arrondissement de Tarbes
- 66 - Pyrénées-Orientales - arrondissement de Céret
- 66 - Pyrénées-Orientales - arrondissement de Perpignan
- 66 - Pyrénées-Orientales - arrondissement de Prades
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Haguenau-Wissembourg
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Molsheim
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Saverne
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Sélestat-Erstein
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Strasbourg
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Altkirch
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Colmar-Ribeauvillé
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Mulhouse
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Thann-Guebwiller
- 69 - Rhône - arrondissement de Lyon
- 69 - Rhône - arrondissement de Villefranche-sur-Saône
- 70 - Haute-Saône - arrondissement de Lure
- 70 - Haute-Saône - arrondissement de Vesoul
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Autun
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Chalon-sur-Saône
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Charolles
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Louhans
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Mâcon
- 72 - Sarthe - arrondissement de La Flèche
- 72 - Sarthe - arrondissement de Mamers
- 72 - Sarthe - arrondissement de Le Mans
- 73 - Savoie - arrondissement de Albertville
- 73 - Savoie - arrondissement de Chambéry
-

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Annecy
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Bonneville
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Thonon-les-Bains
- 75 - Paris - arrondissement de Paris
- 76 - Seine-Maritime - arrondissement de Dieppe
- 76 - Seine-Maritime - arrondissement de Le Havre
- 76 - Seine-Maritime - arrondissement de Rouen
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Meaux
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Melun
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Provins
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Fontainebleau
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Torcy
- 78 - Yvelines - arrondissement de Mantes-la-Jolie
- 78 - Yvelines - arrondissement de Rambouillet
- 78 - Yvelines - arrondissement de Saint-Germain-en-Laye
- 78 - Yvelines - arrondissement de Versailles
- 79 - Deux-Sèvres - arrondissement de Bressuire
- 79 - Deux-Sèvres - arrondissement de Niort
- 79 - Deux-Sèvres - arrondissement de Parthenay
- 80 - Somme - arrondissement de Abbeville
- 80 - Somme - arrondissement de Amiens
- 80 - Somme - arrondissement de Montdidier
- 80 - Somme - arrondissement de Péronne
- 81 - Tarn - arrondissement de Albi
- 81 - Tarn - arrondissement de Castres
- 82 - Tarn-et-Garonne - arrondissement de Castelsarrasin
- 82 - Tarn-et-Garonne - arrondissement de Montauban
- 83 - Var - arrondissement de Draguignan
- 83 - Var - arrondissement de Toulon
- 83 - Var - arrondissement de Brignoles
- 84 - Vaucluse - arrondissement de Apt
- 84 - Vaucluse - arrondissement de Avignon
-

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- 85 - Vendée - arrondissement de Fontenay-le-Comte
- 85 - Vendée - arrondissement de La Roche-sur-Yon
- 85 - Vendée - arrondissement de Les Sables-d'Olonne
- 86 - Vienne - arrondissement de Châtellerault
- 86 - Vienne - arrondissement de Montmorillon
- 86 - Vienne - arrondissement de Poitiers
- 87 - Haute-Vienne - arrondissement de Bellac
- 87 - Haute-Vienne - arrondissement de Limoges
- 87 - Haute-Vienne - arrondissement de Rochechouart
- 88 - Vosges - arrondissement de Épinal
- 88 - Vosges - arrondissement de Neufchâteau
- 88 - Vosges - arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges
- 89 - Yonne - arrondissement de Auxerre
- 89 - Yonne - arrondissement de Avallon
- 89 - Yonne - arrondissement de Sens
- 90 - Territoire de Belfort - arrondissement de Belfort
- 91 - Essonne - arrondissement de Étampes
- 91 - Essonne - arrondissement de Évry
- 91 - Essonne - arrondissement de Palaiseau
- 92 - Hauts-de-Seine - arrondissement de Antony
- 92 - Hauts-de-Seine - arrondissement de Nanterre
- 92 - Hauts-de-Seine - arrondissement de Boulogne-Billancourt
- 93 - Seine-Saint-Denis - arrondissement de Bobigny
- 93 - Seine-Saint-Denis - arrondissement de Le Raincy
- 93 - Seine-Saint-Denis - arrondissement de Saint-Denis
- 94 - Val-de-Marne - arrondissement de Créteil
- 94 - Val-de-Marne - arrondissement de Nogent-sur-Marne
- 94 - Val-de-Marne - arrondissement de L'Haÿ-les-Roses
- 95 - Val-d'Oise - arrondissement de Argenteuil
- 95 - Val-d'Oise - arrondissement de Sarcelles
- 95 - Val-d'Oise - arrondissement de Pontoise
- 971 - Guadeloupe - arrondissement de Basse-Terre
- 971 - Guadeloupe - arrondissement de Pointe-à-Pitre
-

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- 972 - Martinique - arrondissement de La Trinité
- 972 - Martinique - arrondissement de Le Marin
- 972 - Martinique - arrondissement de Saint-Pierre
- 973 - Guyane - arrondissement de Cayenne
- 973 - Guyane - arrondissement de Saint-Laurent-du-Maroni
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Denis
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Pierre
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Benoît
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Paul
- 975 - Saint-Pierre-et-Miquelon
- 976 - Mayotte
- 977 - Saint-Barthélemy
- 978 - Saint-Martin
- 984 - Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
- 986 - Wallis-et-Futuna
- 987 - Polynésie française
- 988 - Nouvelle-Calédonie

Le projet dispose d'une adresse identifiable ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Adresse principale du projet

Territoire concerné par le projet

Décrire en quelques mots le territoire concerné par le projet

Commune principale du projet

Indiquez la commune la plus impactée par le projet

Zonage(s) spécifique(s)

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Sélectionnez un ou plusieurs zonages spécifiques au projet.

Exemple : ÉcoQuartier, Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV)...

Vous pouvez identifier facilement les zonages de votre territoire via la cartographie de l'observatoire des territoires de l'ANCT : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/zonage-de-politiques-publiques>

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

aucun zonage

Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

Avenir montagnes

ÉcoQuartier

France ruralités revitalisation (FRR)

Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) - NPNRU - ANRU

Site patrimonial remarquable (SPR)

Territoires d'industrie (TI)

Territoires Engagées pour la Nature (TEN)

Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)

Zones de revitalisation rurale (ZRR)

autre zonage spécifique

Autre zonage spécifique - précision

Contractualisation(s)

Indiquez si le projet s'inscrit dans un ou des contrat signés entre la collectivité et l'État.

Exemple : projet inscrit dans un CRTE, conventions Action Cœur de Ville et Petites villes de Demain, etc.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

aucun contrat

Action Cœur de Ville (ACV)

Contrat de Convergence et de Transformation (CCT)

Contrat de plan État-Région (CPER)

Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE)

Contrat de ruralité

Opération de revitalisation du territoire (ORT)

Opération d'intérêt national (OIN)

Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Projet partenarial d'aménagement (PPA)

Petites Villes de Demain (PVD)

Villages d'avenir

autre contrat

CRTE principal - précision

Précisez le libellé du Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE) principal du projet.

PCAET : le projet est-il inscrit dans un Plan Climat-air-énergie territorial ?

Précisez si le projet, objet de la demande de subvention, est inscrit dans un PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) adopté et toujours en vigueur à la date du dépôt de la présente demande.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

PPRI : le projet est-il situé dans le périmètre d'un Plan de Prévention des Risques Inondations ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le porteur s'engage à ce que le projet soumis soit cohérent avec les prescriptions et recommandations de réduction de la vulnérabilité des bâtiments au risque d'inondation lorsque les bâtiments concernés par les travaux sont dans le périmètre d'un plan de prévention

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Spécificités du projet

Nature de l'opération (métropole et Saint-Pierre-et-Miquelon)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Opération de rénovation

Uniquement confort d'été

?? Les projets situés en Saint-Pierre-et-Miquelon ne sont pas éligibles à la mesure Confort d'été
Merci de ne pas cocher cette option.

Le projet fait-il l'objet d'un contrat de performance énergétique (CPE) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Label de rénovation du projet

Le projet fait-il l'objet d'une labellisation pour la rénovation ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Label BBC Effinergie rénovation

Autre label de rénovation

Autre label de rénovation - précision

Préciser le label / la certification visée par le projet de rénovation

Calendrier et maturité du projet

Date prévue pour l'engagement de la première dépense de travaux financée par le Fonds Vert

Date prévisionnelle de la première dépense du projet.

 Si cette date n'est pas connue précisément, indiquer une date prévisionnelle.

Date prévue pour l'achèvement des dépenses financées par le Fonds Vert

Date prévisionnelle de la dernière dépense du projet.

Maturité du projet : précisez la nature de votre besoin et votre calendrier

Indiquer en quoi le projet présenté est suffisamment mature pour être éligible au Fonds Vert. Précisez le niveau d'avancement :

- autorisations nécessaires obtenues, en cours d'obtention ou restantes (autorisations environnementales, consultation d'un organe délibérant, concertation ou enquête publique, permis de construire, ...);
- études réalisées ;
- investissements identifiés ;
- délais de mise en œuvre et échéance prévue.

3. Plan de financement prévisionnel

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Plan de financement prévisionnel détaillé

L'utilisation du modèle joint est obligatoire (pensez à le renommer avec le nom du projet).

Dépenses de l'opération

Coût total de l'opération en euros hors taxes (€ HT)

Indiquer le montant prévisionnel HORS TAXES en euros des dépenses de l'opération.

Montant total des dépenses éligibles au Fonds vert en euros (€)

Montant prévisionnel en euros des dépenses éligibles de l'opération. Reportez-vous au cahier d'accompagnement pour déterminer l'éligibilité des dépenses.

Financement de l'opération

Montant de l'aide Fonds Vert sollicitée en euros (€)

Montant de l'aide Fonds Vert sollicitée dans le cadre de cette mesure.

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Auto-financement : participation du porteur de projet en euros (€)

Si co-portage, inclure l'investissement des co-porteurs destinés à financer l'opération.

Montant total des subventions publiques sollicitées (hormis présente demande) en euros (€)

Précisez le montant total des subventions contribuant au financement de l'opération sans compter l'aide du Fonds Vert présentement demandée.

Aides de l'Union Européenne

Avez-vous sollicité une aide de l'Union Européenne pour financer ce projet ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Aide de l'Union Européenne sollicitée

Type aide européenne

Notez que certaines aides européennes (FEADER, FEDER, FTJ...) peuvent être dispensées par les régions.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Le Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER

Le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture - FEAMPA

Le Fonds européen de développement régional - FEDER

Le Fonds social européen - FSE +

Programme européen pour l'environnement et le climat - LIFE

Le Fonds pour une transition juste - FTJ

autre type d'aide de l'union européenne - à préciser

Autre type d'aide de l'union européenne sollicité - précision

Montant de l'aide de l'UE sollicitée pour le financement du projet en euros (€)

État de la demande de subvention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

en préparation

demandée

obtenue

Détails de la subvention de l'UE

détailliez brièvement l'aide demandé et son inscription dans le plan de financement

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Type aide européenne

Notez que certaines aides européennes (FEADER, FEDER, FTJ...) peuvent être dispensées par les régions.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Le Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER
- Le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture - FEAMPA
- Le Fonds européen de développement régional - FEDER
- Le Fonds social européen - FSE +
- Programme européen pour l'environnement et le climat - LIFE
- Le Fonds pour une transition juste - FTJ
- autre type d'aide de l'union européenne - à préciser

Autre type d'aide de l'union européenne sollicité - précision

Montant de l'aide de l'UE sollicitée pour le financement du projet en euros (€)

État de la demande de subvention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- en préparation
- demandée
- obtenue

Détails de la subvention de l'UE

détailliez brièvement l'aide demandé et son inscription dans le plan de financement

Type aide européenne

Notez que certaines aides européennes (FEADER, FEDER, FTJ...) peuvent être dispensées par les régions.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Le Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER
- Le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture - FEAMPA
- Le Fonds européen de développement régional - FEDER
- Le Fonds social européen - FSE +
- Programme européen pour l'environnement et le climat - LIFE
- Le Fonds pour une transition juste - FTJ
- autre type d'aide de l'union européenne - à préciser

Autre type d'aide de l'union européenne sollicité - précision

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Montant de l'aide de l'UE sollicitée pour le financement du projet en euros (€)

Etat de la demande de subvention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

en préparation

demandée

obtenue

Détails de la subvention de l'UE

détailler brièvement l'aide demandé et son inscription dans le plan de financement

Autres aides publiques sollicitées

Des primes CEE ont-elles été demandées pour financer le projet ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Les aides Fonds Vert, DETR ou DSIL ont-elles déjà été sollicitées pour financer cette opération ?

Si le porteur ou l'un des co-porteurs a demandé une subvention, que la demande soit en cours d'instruction ou qu'elle ait abouti, indiquer 'oui'.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Demande d'aide Fonds Vert, DSIL ou DETR

Type de subvention demandée (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Préciser le type de la subvention demandée pour ce projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Demande au titre du Fonds Vert

Demande au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Demande au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Montant de l'autre aide sollicitée (Fonds Vert / DETR / DSIL) en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (Fonds Vert / DETR / DSIL)

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet [mes dossiers](www.demarches-simplifiees.fr/dossiers).

Numéro de dossier et état de la demande (DETR / DSIL)

Précisez le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

Type de subvention demandée (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Préciser le type de la subvention demandée pour ce projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Demande au titre du Fonds Vert
- Demande au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Demande au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Montant de l'autre aide sollicitée (Fonds Vert / DETR / DSIL) en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet [mes dossiers](www.demarches-simplifiees.fr/dossiers).

Numéro de dossier et état de la demande (DETR / DSIL)

Précisez le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

Type de subvention demandée (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Préciser le type de la subvention demandée pour ce projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Demande au titre du Fonds Vert
- Demande au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Demande au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Montant de l'autre aide sollicitée (Fonds Vert / DETR / DSIL) en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet [mes dossiers](www.demarches-simplifiees.fr/dossiers).

Numéro de dossier et état de la demande (DETR / DSIL)

Précisez le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

D'autres aides publiques ont-elles été sollicitées pour financer cette opération ?

Si le porteur ou l'un des co-porteurs a demandé une subvention, que la demande soit en cours d'instruction ou qu'elle ait abouti, indiquer 'oui'.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autre demande de subvention

Type d'aide demandée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Aide du Conseil régional

Aide du Conseil départemental

Aide d'un EPCI

Dotation politique de la ville (DPV)

Fonds Chaleur

Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

Autre type aide demandée - à préciser

Autre type d'aide demandée - précision

Préciser la nature de la subvention demandée pour ce projet

Montant de l'autre aide publique sollicitée en euros (€)

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (autre aide publique)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet mes dossiers sur www.demarches-simplifiees.fr/dossiers.

Numéro de dossier et état de la demande

Préciser le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier

Type d'aide demandée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Aide du Conseil régional

Aide du Conseil départemental

Aide d'un EPCI

Dotation politique de la ville (DPV)

Fonds Chaleur

Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

Autre type aide demandée - à préciser

Autre type d'aide demandée - précision

Préciser la nature de la subvention demandée pour ce projet

Montant de l'autre aide publique sollicitée en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (autre aide publique)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet mes dossiers sur www.demarches-simplifiees.fr/dossiers.

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Numéro de dossier et état de la demande

Préciser le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier

Type d'aide demandée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Aide du Conseil régional
- Aide du Conseil départemental
- Aide d'un EPCI
- Dotation politique de la ville (DPV)
- Fonds Chaleur
- Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)
- Autre type aide demandée - à préciser

Autre type d'aide demandée - précision

Préciser la nature de la subvention demandée pour ce projet

Montant de l'autre aide publique sollicitée en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (autre aide publique)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet mes dossiers sur www.demarches-simplifiees.fr/dossiers.

Numéro de dossier et état de la demande

Préciser le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier

4. Description détaillée du projet

Nombre de bâtiments concernés par l'opération

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Type(s) de bâtiments concernés par l'opération

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- École (établissement public du premier degré)
- Établissement public du second degré
- Bureaux (mairies, salles de réunion, zones d'accueil du public...)
- Bâtiment sanitaire ou social
- Bâtiment technique
- Logement
- Équipement sportif
- Bâtiment culturel (bibliothèque, médiathèque, salle de spectacle, musée...)
- Autre (accueil petite enfance, commerce, salles polyvalentes, locaux associatifs...) - à préciser

Autre type de bâtiment - précision

Identification du ou des établissements scolaires concerné(s) par la rénovation

Comment trouver son code UAI :

Si vous ignorez le code UAI de votre établissement, vous pouvez consulter [l'annuaire de l'Education

Nationale](https://www.education.gouv.fr/acce_public/search.php?mode=simple).

Unité Administrative Immatriculée de l'établissement scolaire (UAI)

Comment trouver son code UAI :

Si vous ignorez le code UAI de votre établissement, vous pouvez consulter [l'annuaire de l'Education

Nationale](https://www.education.gouv.fr/acce_public/search.php?mode=simple).

Unité Administrative Immatriculée de l'établissement scolaire (UAI)

Comment trouver son code UAI :

Si vous ignorez le code UAI de votre établissement, vous pouvez consulter [l'annuaire de l'Education

Nationale](https://www.education.gouv.fr/acce_public/search.php?mode=simple).

Unité Administrative Immatriculée de l'établissement scolaire (UAI)

Bâtiment concerné par l'opération de rénovation

Désignation du bâtiment

Nommez le bâtiment. Exemples : "mairie", "cantine"...

Type de bâtiment concerné par l'opération

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- École (établissement public du premier degré)

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- Établissement public du second degré
- Bureaux (mairies, salles de réunion, zones d'accueil du public...)
- Bâtiment sanitaire ou social
- Bâtiment technique
- Logement
- Équipement sportif
- Bâtiment culturel (bibliothèque, médiathèque, salle de spectacle, musée...)

Identifiant RNB (Référentiel National des Bâtiments)

Trouvez l'identifiant du bâtiment grâce à son adresse :

<https://rnb.beta.gouv.fr/carte>

Désignation du bâtiment

Nommez le bâtiment. Exemples : "mairie", "cantine"...

Type de bâtiment concerné par l'opération

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- École (établissement public du premier degré)
- Établissement public du second degré
- Bureaux (mairies, salles de réunion, zones d'accueil du public...)
- Bâtiment sanitaire ou social
- Bâtiment technique
- Logement
- Équipement sportif
- Bâtiment culturel (bibliothèque, médiathèque, salle de spectacle, musée...)

Identifiant RNB (Référentiel National des Bâtiments)

Trouvez l'identifiant du bâtiment grâce à son adresse :

<https://rnb.beta.gouv.fr/carte>

Désignation du bâtiment

Nommez le bâtiment. Exemples : "mairie", "cantine"...

Type de bâtiment concerné par l'opération

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- École (établissement public du premier degré)
- Établissement public du second degré
- Bureaux (mairies, salles de réunion, zones d'accueil du public...)

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- Bâtiment sanitaire ou social
- Bâtiment technique
- Logement
- Équipement sportif
- Bâtiment culturel (bibliothèque, médiathèque, salle de spectacle, musée...)

Identifiant RNB (Référentiel National des Bâtiments)

Trouvez l'identifiant du bâtiment grâce à son adresse :

<https://rnb.beta.gouv.fr/carte>

Surface de bâtiment concernée par l'opération en m² (avant projet et hors extension)

En cohérence avec l'étude thermique / évaluation énergétique

Type de surface concernée

Préciser le type de surface utilisé dans le calcul de la surface de bâtiment en m² renseignée.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Surface hors d'œuvre nette (SHON)
- Surface utile
- Surface habitable

Les bâtiments concernés par l'opération sont-ils assujettis au dispositif Éco Énergie Tertiaire ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Renseigner l'identifiant OPERAT de la structure assujettie

Parmi les postes de dépenses du projet de rénovation de l'établissement scolaire, certains concernent-ils des opérations de renaturation ?

La renaturation couvre les actions qui recréent des espaces de nature ou en améliorent les fonctionnalités écologiques : désartificialisation, restauration de sols vivants, débitumisation, végétalisation des espaces, création de noues et de zones d'infiltration des eaux pluviales, réouverture ou renaturation de cours d'eau... etc.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Volet renaturation de l'établissement scolaire

Décrire l'opération de renaturation (état initial, actions de renaturation, bénéfices écologiques recherchés)

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Dossier de présentation du projet (volet renaturation)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Plan de situation du projet de renaturation

Montant estimé de la partie renaturation du projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Plan de financement prévisionnel et pièces justificatives liées au volet renaturation du projet

Par quel(s) procédé(s) la renaturation intervient-elle ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Renaturation des sols (cour d'école)
- La présence de l'eau et des milieux aquatiques en ville
- Végétalisation de bâtiments ou équipements

Est-ce que votre projet met en œuvre des techniques de gestion intégrée des eaux pluviales ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Surface renaturée en m²

Etude thermique

Critères d'éligibilité pour les projets concernant des bâtiments à usage exclusivement résidentiel

L'éligibilité est définie par l'atteinte du niveau « BBC rénovation 2024 – première étape » du label éponyme, ou, alternativement, par l'atteinte de la classe C du DPE. L'étude thermique permettant d'attester que ce critère est rempli devra donc recourir à la méthode du DPE logement i.e. la méthode 3CL-2021.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Étude thermique [métropole]

Étude thermique permettant de justifier des économies d'énergie et de la baisse attendue des émissions de gaz à effet de serre des travaux

Détails des travaux de rénovation

Nature de l'opération de rénovation énergétique

Types d'actions et de travaux inclus dans le projet de rénovation énergétique

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Travaux d'isolation de l'enveloppe du ou des bâtiments
- Remplacement des équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et d'éclairage existants par des équipements performants
- Installation de systèmes de ventilation

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- Installation de dispositifs de contrôle et de gestion active de ces équipements
- Autres travaux visant à l'amélioration du confort d'été
- Autre travaux de rénovation énergétique
- Rénovation embarquant des travaux autres que rénovation énergétique

Autre type(s) de travaux de rénovation énergétique - précision

Type(s) de rénovation embarquant des travaux autres que rénovation énergétique

Type(s) de remplacement des équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et d'éclairage existants par des équipements performants - précision

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Changement du système de chauffage
- Changement du système de production d'eau chaude sanitaire
- Modernisation du système d'éclairage
- Pilotage et régulation du système de chauffage/refroidissement

Système de chauffage avant travaux

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Chaudière bois ou biomasse
- Chaudière fioul
- Chaudière gaz
- Chauffage électrique à effet Joule (radiateurs électriques)
- Pompe à chaleur géothermique
- Autre pompe à chaleur
- Raccordement à un réseau de chaleur

Autre pompe à chaleur avant travaux - précision

Préciser le nom du réseau de chaleur avant travaux

Système de chauffage après travaux

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Chaudière bois ou biomasse
- Chaudière fioul
- Chaudière gaz
- Chauffage électrique à effet Joule (radiateurs électriques)
- Pompe à chaleur géothermique
-

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Raccordement à un réseau de chaleur

Autre pompe à chaleur après travaux - précision

Préciser le nom du réseau de chaleur après travaux

Type(s) de travaux d'isolation de l'enveloppe du ou des bâtiments

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Isolation des murs
- Isolation de la toiture ou des combles
- Isolation du plancher
- Isolation des fenêtres et ouvrants

Tout projet incluant des gestes d'isolation des murs ou de remplacement des baies vitrées du/des bâtiment(s) devra également justifier de la bonne prise en compte de la problématique du confort d'été pour être éligible, à savoir l'installation de dispositifs protégeant les baies du rayonnement solaire sur les façades exposées.

Détailler la nature des travaux visant à l'amélioration du confort d'été

Impact des travaux de rénovation

Les informations ci-dessous doivent correspondre à celles figurant dans l'étude thermique fournie en pièce justificative en tenant compte des unités demandées.

Les consommations d'énergie à reporter sont des consommations conventionnelles en kilowattheure d'énergie finale (kWhEF) et les émissions de gaz à effet de serre dont exprimées en kg équivalent CO2 (kgEqCo2).

Consommation énergétique avant travaux (en kWhEF/an)

Consommation énergétique après travaux (en kWhEF/an)

Gain énergétique estimé (en %)

Emissions GES initiales avant travaux (en kgEqCo2/an)

Emissions GES initiales après travaux (en kgEqCo2/an)

Emissions de GES évitées (en %)

Gestes confort d'été en métropole

Type(s) de gestes confort d'été prévus

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- [murs] la mise en place d'un bardage ventilé
- [murs] l'installation de débords sur les murs (pare-soleils)
- [équipements] l'installation d'équipements de rafraîchissement des espaces intérieurs par le sol
- [baies] l'installation de protections solaires extérieures sur les baies vitrées
- [baies] l'installation de protection anti-effraction perméable à l'air
- [ventilation] l'installation de dispositifs de brassage de l'air

Volet rénovation en Outre-mer

Nature des opérations situées en Outre-Mer

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Geste(s) sur l'enveloppe du bâti
- Geste(s) sur les équipements

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Évaluation énergétique [Outre-mer]

Geste(s) sur l'enveloppe du bâti - précision

Conformément à la liste des gestes de travaux éligibles dans les départements et régions d'outre-mer détaillée en annexe 1 du cahier d'accompagnement.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- [Toiture] Respect exigence globale
- [Toiture] Pose d'une isolation
- [Toiture] Mise en place d'une surtoiture
- [Toiture] Remplacement des éléments de couverture
- [Murs] Respect exigence globale
- [Murs] Mise en place d'un bardage ventilé
- [Murs] Pose d'une isolation des murs donnant sur l'extérieur
- [Murs] Mise en place de pare-soleil
- [Baies] Respect exigence globale
- [Baies] Hauts de La Réunion uniquement – Changement de fenêtres et portes-fenêtres et changement de fenêtres de toit

[Toiture] Respect exigence globale - précision travaux

Préciser les travaux envisagés pour atteindre le respect de l'exigence globale (si différents des gestes listés dans la liste des "Geste(s) sur l'enveloppe du bâti" pour le poste "Toiture")

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

[Murs] Respect exigence globale - précision travaux

Préciser les travaux envisagés pour atteindre le respect de l'exigence globale (si différents des gestes listés dans la liste des "Geste(s) sur l'enveloppe du bâti" pour le poste "Murs")

[Baies] Respect exigence globale - précision travaux

Préciser les travaux envisagés pour atteindre le respect de l'exigence globale (si différents des gestes listés dans la liste des "Geste(s) sur l'enveloppe du bâti" pour le poste "Baies")

Nombre de gestes de travaux portant sur l'enveloppe du bâti

Geste(s) sur les équipements - précision

Conformément à la liste des gestes de travaux éligibles dans les départements et régions d'outre-mer détaillée en annexe 1 du cahier d'accompagnement.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- [Ventilation] Amélioration de la ventilation naturelle
- [Ventilation] Mise en place ou remplacement de ventilateurs de plafond
- [Eau chaude sanitaire] Installation ou remplacement de chauffe-eau solaire
- [Aération] Ajout ou remplacement ventilation mécanique contrôlée dans les pièces d'eau aveugles
- [Aération] Hauts de la Réunion uniquement - Ajout ou remplacement d'une ventilation mécanique contrôlée
- [Climatisation / Chauffage] Remplacement d'un système de climatisation peu performant par un système très performant
- [Climatisation / Chauffage] Hauts de La Réunion uniquement - Ajout ou remplacement du système de chauffage
- [Climatisation / Chauffage] Hauts de La Réunion uniquement – Calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire

Nombre de gestes de travaux portant sur les équipements

5. Finalisation du dossier

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Délibération de l'assemblée délibérante

Délibération de l'instance décisionnaire sur l'engagement du projet.

Fournir la délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale adoptant l'opération et arrêtant ses modalités de financement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

-

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Délibération de l'instance décisionnaire sur l'engagement du projet.

Fournir la délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale adoptant l'opération et arrêtant ses modalités de financement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatifs des dépenses prévisionnelles

Joindre un ou des devis descriptifs détaillant les dépenses prévues.

Pièces complémentaires

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Documents liés aux travaux

à joindre ici :

- un plan masse
- le cas échéant, un plan de situation
- le programme détaillé des travaux
- le dossier d'avant projet définitif
- un avis de la situation juridique des terrains et des bâtiments

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tout élément de présentation du projet, utile à sa bonne compréhension

Inclure ici, si nécessaire, tous les documents utiles à l'instruction de la demande

Annexes comptables

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du porteur de projet

À joindre impérativement au format PDF.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé(s) d'Identité Bancaire (RIB) du ou des co-porteurs de projet

Il est attendu autant de documents que de co-porteurs

À joindre impérativement au format PDF.

Engagements du porteur de projet

Engagement n°1 - Obligation d'information en cas de modification du projet

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°2 - Obligation de publication du plan de financement

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°3 - Exactitude des informations

Cochez la mention applicable

Oui

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Engagement n°4 - Aucun commencement d'exécution du projet ne peut être opéré avant la date de réception de la demande de subvention

En cochant la case, le demandeur certifie que le projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution à la date de dépôt de la présente demande (cf. article 5 du Décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement). Lorsque le projet nécessite des études préalables ou l'acquisition de terrains, ces études ou cette acquisition ne constituent pas un commencement d'exécution.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°5 - Etre en situation régulière au regard des obligations légales, administratives, fiscales, sociales, comptables et environnementales.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°6 - Autoriser le traitement des données renseignées

Les services de l'Etat peuvent recueillir des données personnelles vous concernant afin d'assurer le traitement de ses demandes de subventions. L'ensemble des traitements de données personnelles mis en œuvre dans le cadre de cette mission respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement général sur la Protection des données (Règlement UE 2016/679) désigné par « RGPD ». Les données individuelles concernant les nom, prénom, téléphone et adresse électronique des membres de votre personnel peuvent être consultées par les personnels des services de l'Etat habilités à y accéder dans le cadre de ce dispositif et ne seront pas utilisées à des fins commerciales. Les données sont conservées 24 mois après le dernier échange entre les services et votre structure. La base légale du traitement est celle du consentement conformément à l'article 6 du Règlement européen sur la protection des données

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dépôt du dossier

Commentaire libre

Indiquer ici tout autre information utile à l'instruction du dossier.

À noter :

Vous êtes sur le point de déposer votre dossier.

Une fois déposé, votre dossier passera au statut *en construction* : il sera encore modifiable et accessible depuis votre tableau de bord Démarches Simplifiées, et vous pourrez entrer en contact avec un instructeur des services de l'Etat via la messagerie Démarches Simplifiées.

Les services instructeurs auront accès à votre dossier et pourront évaluer sa complétude. Si nécessaire, des pièces ou des informations complémentaires vous seront demandées. Si elles ne sont pas apportées dans un délai raisonnable, l'administration se réserve le droit de classer votre dossier sans suite.

FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Une fois le dossier jugé recevable, les services instructeurs le passeront *en instruction*. Vous serez automatiquement notifié, et le dossier ne sera plus modifiable (sauf en cas d'éventuelle demande de compléments).

Suite à l'instruction de votre dossier, une décision (*accepté*, *refusé* ou *classé sans suite*) vous sera notifiée.

Merci de votre candidature à l'aide du Fonds Vert !